

✚ BUDGET COMMERCE

✚ **Vote du compte administratif. Commerce.**

Présentation du C. A. du commerce.

Délibération.

Vote : unanimité

✚ **Approbation du compte de gestion du trésorier. Commerce.**

Le compte de gestion est en totale adéquation avec le compte administratif.

Délibération.

Vote : unanimité

✚ **Vote du budget primitif. Commerce.**

Présentation du Budget primitif du commerce.

✚ **Vote de l'affectation de résultat Commerce : 2 953,94 € (correspondant à l'excédent de fonctionnement.**

Délibération.

Vote : unanimité

✚ **Questions diverses.**

◆ **Compte rendu CAUE pour l'église (Chevet + transepts).**

Document joint.

Proposition de contacter un architecte conseil.

◆ **Proposition d'ouverture de la chapelle de Saint Carré.**

◆ **Motion de soutien au collectif contre la fermeture de classes sur les Côtes d'Armor.**

MOTION DE LA COMMUNE DE LANVELLEC CONTRE LES FERMETURES DE CLASSE SUR LE TERRITOIRE DE LANNION TRÉGOR COMMUNAUTE ET DES CÔTES D'ARMOR

De nombreux maires de Lannion-Trégor Communauté et des Côtes d'Armor ont été entendus par l'inspection académique afin de pouvoir argumenter contre la fermeture de classes dans leur commune. Cette audition est légitime à plus d'un titre, et particulièrement parce que les élus locaux ont une parfaite maîtrise des évolutions démographiques de leur commune, des dynamiques en cours et surtout à venir. Ce processus de concertation des élus républicains ne doit pas être une formalité d'usage, car les fermetures de classe ne sont pas sans impacts. Outre les conditions de travail des communautés pédagogiques rendues plus difficiles encore qu'elles ne le sont déjà, les fermetures de classe ont un impact négatif sur la qualité du service public lié à l'offre périscolaire et de fait sur l'image et l'attractivité globale de la commune. Le Conseil Municipal de Lanvellec souhaite engager solennellement le vote des élus de son assemblée pour protester contre les fermetures de classes. L'ensemble des communes des Côtes d'Armor souhaite se donner les meilleures garanties de développement. L'attractivité de notre territoire et notre capacité à attirer des entreprises et donc à créer de l'emploi, réside dans notre capacité à proposer aux nouveaux habitants une offre de service de qualité et complète. La fermeture de tant de classes sur les Côtes d'Armor stigmatise nos communes, donne un signe désastreux non seulement aux familles mais aussi aux entreprises voire aux investisseurs. Au nom d'une stricte logique comptable, ce traitement remet en cause, dans l'esprit et dans les faits, des écoles et des regroupements pédagogiques intercommunaux absolument exemplaires. Au nom de la solidarité territoriale, au nom de l'attractivité du Trégor,

Le conseil municipal de Lanvellec considère qu'à travers cette décision annoncée de fermetures, l'inspection académique applique aveuglément une logique comptable et déconnectée des territoires. Cette dernière porte directement atteinte aux conditions d'études de nos enfants, à leur réussite, aux conditions de travail et à l'implication même des enseignants. L'école est cette institution républicaine où les plus fragiles doivent être accompagnés et écoutés. Fermer une

classe est la démonstration d'un désengagement fort de l'État auprès des populations de nos territoires.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal de Lanvellec à l'unanimité décide

- D'affirmer son plein soutien au collectif de défense contre la fermeture de classes sur les Côtes d'Armor,
- D'adresser l'expression de son soutien et de sa reconnaissance aux communautés éducatives impliquées, qui méritent d'être valorisées et non réduites en effectif.
- D'alerter l'inspection académique sur des décisions de fermeture qui stigmatiseront singulièrement les communes des Côtes d'Armor et impacteront l'attractivité du territoire.
- Demander à l'inspection académique de rester à l'écoute de l'expertise des élus locaux et du collectif.
- De demander en conséquence de procéder en urgence à une profonde révision des décisions.

Vote de la motion : unanimité

◆ **Motion pour la défense de l'hôpital public.**

Présentée par le Comité de Défense du CH Lannion-Trestel et de l'Accès aux Soins dans le Trégor

Attendu que l'Agence Régionale Santé et la direction du groupe hospitalier GHT Armor annonce, suite au rapport Rossetti paru en juin 2022, opter pour le rapprochement à Lannion de l'Hôpital et de la Polyclinique du Trégor.

Attendu qu'au cours de la cérémonie des vœux à l'hôpital le 26 janvier 2023, la directrice du GHT, le directeur de l'hôpital et la présidente de la CME ont confirmé ce rapprochement et sa validation d'ici l'automne dans le cadre du prochain Plan Régional Santé.

Attendu que l'élaboration d'un projet médical commun et l'étude de la faisabilité juridique et architecturale d'un rapprochement sous forme d'un Groupement de Coopération Sanitaire débute ce semestre.

Attendu que sont à l'ordre du jour la construction d'un bâtiment de la polyclinique privée à l'entrée de l'hôpital (services administratifs et consultations) et l'occupation sur 2 étages au sein même de l'hôpital de l'activité chirurgicale de la polyclinique privée (ambulatoire et hospitalisation classique).

Attendu que l'hôpital de Lannion est dans une situation économique fragile accentuée par la prise en charge des malades souffrant du COVID. L'établissement affiche 12 millions de déficit pour l'hôpital et 2 millions pour l'EHPAD. Attendu que la situation économique de la Polyclinique n'est pas connue et qu'à court terme elle sera confrontée à des départs à la retraite de chirurgiens.

Attendu qu'un rapport du Sénat en 2020 soulignait le surcoût financier de la gestion de deux systèmes sanitaires différents (le public et le privé) dans un Groupement de Coopération Sanitaire. Attendu que ce projet est estimé à 30 millions et que son financement n'est pas assuré. Attendu que pérenniser l'offre hospitalière et l'accès aux soins pour toute la population en particulier les plus modestes est un enjeu partagé par les élu·e·s . Ce projet de Groupement de Coopération Sanitaire mérite toute notre attention. Les élu·e·s de Lanvellec demandent à ce que la situation financière de la Polyclinique soit dévoilée, ainsi que l'implication de chacune des parties dans la prise en charge des patients H24, qui est aujourd'hui assurée par l'hôpital public. Ces éléments sont indispensables avant toute prise de décision définitive de ce rapprochement qui pourrait fragiliser l'ensemble de l'offre de soins à Lannion tout particulièrement celle de l'hôpital public.

➤ Il est impératif de faire entendre notre voix ensemble, il en va de la Santé de tous nos concitoyens

- Il est urgent d'exiger une transparence sur l'utilisation des intérimaires (services, durée, fréquence, coût)
- De façon générale, en reconnaissant financièrement et humainement les personnels soignants.
- L'Hôpital se meurt ! En urgence, il doit lui être injecté de l'argent frais. Investir dans l'humain, c'est économiser à long terme sur la santé dégradée des usagers par report de soins.

Vote de la motion : unanimité

- ◆ **Commission des travaux** à réunir pour les travaux et aménagement de 2023. (Bâtiment annexe de l'ancienne poste, Assainissement ancienne poste, PATA 2023, etc...) : **Réunion le samedi 15 avril à 9 h 30.**